

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 22

Pour : 22

Date de la convocation : 30 novembre 2023

Séance du 5 décembre 2023

Délibération 2023 – 23/12/05-02

L'an deux mil vingt-trois le 05 décembre

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

Alain GIVORD	Jean-François CARJOT	Elodie DESMARIS
Jean-Louis GIVORD	Nathalie DUCLOS	Claude RABUEL
Françoise BERTHOUD	Michèle LAURENT	Catherine MIGNOT
René TRONCY	Guy GABILLET	Françoise DUBOIS
Marie-Françoise PERROUD	Nadine TRESSELT	Karine THIBERT
Ufuk YUKSEL	Sébastien LEQUEUX	Caroline TROUILLOUX
Christian RAVOUX		

EXCUSES : Cécile NIZET, Cédric GREGOIRE, Serge DUMARAIS, Alexandre DESRAYAUD

POUVOIRS : Cécile NIZET donne pouvoir à Françoise DUBOIS, Cédric GREGOIRE donne pouvoir à Sébastien LEQUEUX, Serge DUMARAIS donne pouvoir à Alain GIVORD

SECRETAIRE : Karine THIBERT

Objet : Tarifs du camping municipal Le Renom pour la saison 2024

Signature

Le Maire

Alain GIVORD

Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20231205-2023-12-05-02-DE
Date de réception préfecture : 08/12/2023

Objet : Tarifs du camping municipal Le Renom pour la saison 2024

Considérant qu'il convient de revaloriser les tarifs en vigueur
Le Conseil Municipal, après en avoir Délibéré,

PRECISE la période d'ouverture du camping pour la saison 2024 : Ouverture du samedi 6 avril 2024 au dimanche 29 septembre 2024.

DECIDE de fixer ainsi qu'il suit les tarifs camping à compter du 1^{er} janvier 2024 et précise que ces tarifs resteront en vigueur jusqu'à ce qu'une prochaine délibération vienne les modifier :

CAMPING		
Tarif Journalier/For One NIGHT La nuitée est comptée de midi à midi	Basse Saison Du 06/04/24 au 05/07/24 Du 31/08/24 au 29/09/24	Haute saison Du 06/07/24 au 30/08/24
FORFAIT 2 ROUES † + tente + VELO ou MOTO	11.10 €	12.80 €
† + Emplacement sans électricité + véhicule + 1 tente ou 1 caravane ou 1 camping-car	12.60 €	15.60 €
† + Emplacement + électricité + véhicule + 1 tente ou 1 caravane ou 1 camping-car	17.60 €	20.60 €
† Personne supplémentaire (à partir de 12 ans)	5.20 €	8 €
Enfants de 3 ans à - de 11 ans	2.80 €	5 €
Enfants - de 3 ans	GRATUIT / FREE	GRATUIT / FREE
ETAPE CAMPING CAR sans électricité 1 nuit- Arrivée 18h/Départ 10h † † Pers <i>Adhérent FFCC</i>	14.50 € 12 €	20 € 12 €
Supplément caravane Double Essieu	48 €	55 €
Branchement électrique - 16A - hors forfait Electricity		5 €
Animaux tenus en laisse > 4 Domestic animal		2.50 €
Véhicule supplémentaire - Tente supplémentaire ou Remorque		4 €
Visiteur de journée quelque soit la durée		1.80 €
Garage mort sans électricité	6.50 €	12.50 €
Garage mort avec électricité	9.50 €	15.50 €
Ticket douche		2.50€
Vidange et remplissage eau camping-car		7€
Taxe de séjour par jour et par personne - de 18 ans		0.55€

- Accès WIFI GRATUIT sur tout le camping
- Remise de 10 % pour les adhérents F.C.C.C
- Remise de 15 % famille nombreuse (à partir de 3 enfants mineurs)
- Remise de 10 % pour les séjours à partir de 7 nuitées
- Remise de 15 % pour les séjours à partir de 14 nuitées
- Remise de 20 % pour les séjours à partir de 30 nuitées

ACSI

Du 06/04/2024 au 05/07/2024

Du 31/08/2024 au 29/09/2024

FORFAIT † OU † †

Emplacement

**+ CAMPING CAR ou CARAVANE
ou TENTE + Electricité + 1 Animal**

19€

7 nuits = 6 nuits / 14 nuits = 12 nuits

Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20231205-2023-12-05-02-DE
Date de réception préfecture : 08/12/2023

	PERIODES	
	BASSE SAISON Du 06/04/24 au 05/07/24 Du 31/08/24 au 29/09/24	HAUTE SAISON Du 06/07/2024 au 30/08/2024
MOBIL HOME 1 à 5 PERSONNES		
1 nuitée	97 €	135 €
5 nuits **	280€	445 €
7 jours consécutifs	410€	610 €

ROULOTTE 1 à 4 PERSONNES		
1 nuitée	87 €	110 €
5 jours *	223 €	335 €
7 jours	350 €	500 €

Forfait mensuel ouvriers : Location uniquement : Avril, Mai et Septembre	600,00 €
--	----------

OPTIONS

Option Ménage Locatif	70€
Kit Draps Coton Jetable Drap Doux	Simple 10 € - double 12 €

** Hors nuitée du samedi au dimanche*

Arrivée à partir de 14 h et location libérée le jour du départ à 10 h : tout dépassement d'horaire (jusqu'à 14h maximum) entrainera la facturation d'un supplément de 30.00€.

Une caution de 400.00 € pour l'équipement et une caution de 70.00€ pour le ménage seront demandées à l'arrivée, elles seront restituées en fin de séjour si l'état des lieux est conforme.

En cas de dégâts constatés, ils seront facturés aux intéressés. En cas de ménage non effectué, la caution de 70.00 € sera conservée.

RESERVATION :

Un acompte de 30% sera demandé pour confirmation, le solde 15 jours avant l'arrivée.

En cas d'annulation 15 jours avant l'arrivée, le montant du séjour et les frais de réservation ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation à plus 15 jours avant l'arrivée, l'acompte et les frais de réservations sont conservés*.

*Le remboursement des frais du séjours ne pourront intervenir qu'en cas de force majeure à l'appui d'une demande écrite accompagnée d'un justificatif et d'un relevé d'identité bancaire. La municipalité se réserve alors la possibilité de ne pas donner suite aux remboursements demandés.

→→→ Les animaux ne sont pas admis dans les locatifs.

Paiement accepté : Espèces – Chèques – C.B – Chèques vacances – Virement bancaire – chèques vacances

Assurance responsabilité civile obligatoire

AUTRES PRECISIONS :

→→ Forfait Ménage réservation à l'avance auprès du gérant

→→ État des lieux à l'arrivée et au départ

PROMOTIONS ET REMISES SPECIALES

- **Une marge de 10 à 30 %** de remise pour **LES PROMOTIONS DE DERNIERE MINUTE** pour les locatifs
- **Une marge de 5 à 20 %** de remise commerciale possible tous objets
- **Vente flash sur le site internet** : Réservation emplacement camping avant le (date butoir) : La municipalité se réserve la possibilité de proposer des nuits gratuites
- **Remise de 20% pour les ouvriers** en locatif semaine (hors saison et hors promotion)
- **Commission Tours Opérateurs et Plateformes de réservation de 5 à 30 %**

RESIDENTS 2024

CARAVANE ou tente

1 PERSONNE - Emplacement + 1 véhicule + prestation eau et électrique	1 150,00 €
2 PERSONNES - Emplacement + 1 véhicule + prestation eau et électrique	1 300,00 €
FAMILLE – jusqu'à 4 personnes + Emplacement + 1 véhicule + prestation eau et électrique	1 575,00 €

MOBIL HOME

1 PERSONNE - 1 véhicule + prestation eau et électrique	1 470,00 €
2 PERSONNES - 1 véhicule + prestation eau et électrique	1 700,00 €
FAMILLE – jusqu'à 5 personnes Emplacement + 1 véhicule + prestation eau et électrique	1 910,00 €
GRAND MOBIL HOME jusqu' à 5 personnes EMBLACEMENT + 1 véhicule + prestation eau et électricité	2 300,00 €

SUPPLEMENTS RESIDENTS

Personne supplémentaire (à partir de 12 ans)	210,00 €
Enfant de 3 à 11 ans	100,00 €
Animaux (chat et chien) tenus en laisse	83,00 €

Visiteurs à la journée **1,80 €**

Visiteurs à la nuitée

1 personne (à partir de 12 ans)
Enfant 3-11 ans

Basse Saison

5.20 €

2.80 €

Haute Saison

8 €

5 €

Taxe de séjour (par nuit et par personne adulte + de 18 ans)

0,55 €

A titre informatif, une taxe de séjour a été instituée par la Communauté de Communes de la Veyle depuis le 1^{er} janvier 2018, de 0.55€ par nuitée et par adulte (+18 ans).

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU

08 DEC. 2023

Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Alain GIVORD

Jean-François CARJOT
Maire adjoint
Par délégation
du Maire



Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20231205-2023-12-05-02-DE
Date de réception préfecture : 08/12/2023